



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mission d'observation électorale de l'Union européenne – Madagascar 2018 Présentation des premières conclusions sur l'observation du second tour de l'élection présidentielle

Antananarivo, 21 décembre 2018. – La Mission d'Observation électorale de l'Union européenne (MOE UE – Madagascar 2018) a présenté aujourd'hui lors d'une conférence de presse sa déclaration préliminaire sur l'observation du second tour de l'élection présidentielle du 7 novembre 2018. Ces premières conclusions portent sur l'analyse de la période entre les deux tours et la tenue du second tour de l'élection : l'environnement de la campagne, le cadre légal, la performance de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le rôle des médias et de la société civile, ainsi que celui des observateurs nationaux. Cette déclaration préliminaire accorde une attention particulière au déroulement du jour du scrutin du second tour observé par plus de 100 observateurs européens dans l'ensemble du territoire malgache.

À cette occasion, le Chef des observateurs, Monsieur Cristian Preda, a souligné : « Le second tour de l'élection présidentielle du 19 décembre s'est caractérisé par une participation pacifique de l'électorat malgache et par une amélioration générale du scrutin ». Monsieur Preda rappelle aux deux candidats finalistes l'importance d'accueillir les résultats provisoires du second tour de l'élection présidentielle dans le calme et l'apaisement. La Mission les appelle à utiliser uniquement les voies légales qui s'offrent à eux pour toute contestation.

Les principales conclusions de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne à ce stade sont :

- Les opérations de vote ont été menées dans un climat tout aussi calme qu'au premier tour, sans incidents majeurs mais mobilisant moins d'électeurs. Les autorités ont respecté la neutralité telle que demandée par le gouvernement et les forces de l'ordre ont sécurisé le processus avant, pendant et après l'élection.
- La campagne électorale s'est caractérisée par plus de contenus et messages ciblés reprenant et expliquant les programmes des deux candidats. La stratégie de campagne a favorisé les contacts de proximité et le porte-à-porte. La Mission a constaté le respect du silence électoral dans les 21 régions qu'elle a couvertes.
- La Mission souligne encore l'absence de réglementation du plafonnement de financement de la campagne et rappelle que les délais de recours sont jugés trop courts.
- La Mission félicite la CENI d'avoir conduit un audit indépendant de son logiciel de traitement des résultats en présence des représentants des candidats. La restitution publique de cet audit a constitué un nouveau gage de confiance en la volonté de la CENI de publier des résultats fiables.
- Cinq paramètres ont amélioré et facilité la conduite des opérations de vote et de dépouillement, à savoir : (i) le fort taux de distribution des cartes d'électeur avant la date du scrutin, (ii) l'autorisation aux électeurs à voter si en possession d'une pièce d'identité et inscrits sur la liste électorale, (iii) l'expérience cumulée par les membres de bureaux de vote et les électeurs, (iv) le renforcement des capacités, et enfin (v) un processus simplifié, notamment pour le dépouillement, avec seulement deux candidats.

- La phase de dépouillement, point jugé le moins maîtrisé au premier tour, a cette fois été mieux appréhendée, même si de nouveau la Mission regrette que les procès-verbaux n'aient été affichés que dans deux cas sur cinq.
- La Mission relève que la quasi-totalité des 119 sections de recensement matériel des votes (SRMV) poursuivent leurs travaux au moment de la publication de cette déclaration préliminaire et appelle la CENI à garder le même esprit de transparence dans l'observation des SRMV.
- La Mission reconnaît les efforts de communication de la Haute Cour Constitutionnelle (HCC) concernant la compilation des résultats du premier tour et la publication de ces derniers bureaux de vote par bureau de vote. Constatant que la HCC améliore ses procédures de ramassage des plis électoraux pour réduire les délais de traitement, la Mission encourage la Cour à poursuivre ses travaux dans l'esprit des lois.
- Pendant la campagne du second tour, les médias audiovisuels publics ont couvert d'une manière égale les deux candidats conformément aux calendriers et dispositions de la CENI. Quant à la couverture des médias privés, elle a été partielle.

La délégation du Parlement européen intégrée à la MOE UE et conduite par Madame Lidia Geringer de Oedenberg adhère aux conclusions de la déclaration préliminaire. Madame Geringer de Oedenberg a mis en exergue que « la voie légale est la seule option pour contester un résultat, la rue et ses violences ne peuvent pas être une option. Je suis rassurée d'entendre que les deux candidats nous ont confirmé leur détermination dans ce sens. Les Malgaches, qui ont fait preuve de maturité politique, veulent pouvoir enfin se concentrer sur leur avenir ».

Cette déclaration préliminaire ne contient que les premières conclusions de l'observation du second tour de l'élection.

La MOE UE restera à Madagascar jusqu'à la proclamation des résultats définitifs par la Haute Cour Constitutionnelle et publiera ultérieurement un rapport final comprenant une analyse complète du processus et des recommandations pour les élections futures.

Une version intégrale de cette déclaration préliminaire peut être consultée en ligne à l'adresse suivante : www.moeue-madagascar2018.eu

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

M^{me} **Silvia DE FÉLIX**, Attachée de presse
Mobile : +261 34 35 764 66 / +261 32 22 001 29
Courriel : silvia.defelix@moeue-madagascar2018.eu
Facebook et Twitter : [@moeuemada18](https://www.facebook.com/moeuemada18)